

« La comptabilité analytique, un outil au service de l'établissement »

Du 07 (14h) au 09 octobre 2025 (12h)

Visées

La comptabilité analytique devient un élément important depuis la réforme de 2018. Obligatoire pour les CFA et CFPPA, demandée par les certifications qualité, elle permet de satisfaire aux déclarations annuelles demandées par le ministère du travail, France Compétences, le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire... Elle permet également d'outiller les décideurs en établissements à piloter les orientations stratégiques ou pédagogiques de l'établissement. Cette formation vise à faire travailler ensemble les acteurs – décideurs que sont les D1, D2, D3 ainsi que les secrétaires généraux, afin d'établir une comptabilité analytique unique et harmonisée pour l'établissement.

Cette formation prendra appui sur le « Vade-mecum » de la comptabilité analytique en EPLEFPA ».

Objectifs

Ce stage permet de :

- Repérer les enjeux de la comptabilité analytique pour l'EPLEFPA et ses centres constitutifs
- Définir les clés de répartition d'une comptabilité analytique de l'EPLEFPA
- Etablir le process de mise en œuvre et les rôles des différents acteurs

Public

Directeurs de CFA/CFPPA

Responsable pédagogique

Caroline Siaud
caroline.siaud@institut-agro.fr

Date limite d'inscription : Inscription jusqu'au 15/09/2025

Modalités

STAGE EN PRÉSENTIEL UNIQUEMENT, à L'Institut Agro Dijon.

A partir d'une étude de cas.

Lien pour s'inscrire :

<https://formco.agriculture.gouv.fr/trouver-ma-formation/toutes-les-formations-du-ministere/detail-formation-nationale/NAS1EA0153/2025-00001>